Traitement contre le moustique tigre à l'aide du VectoBac® G granulé

Qu'est-ce qu'il faut traiter?

De mai à novembre videz tous les récipients, même petits, dans lesquels l'eau peut stagner et retournez-les. Gardez les récupérateur d'eau de pluie bien fermés lorsqu'il ne pleut pas. Les fissures dans les murs peuvent être remplies de sable. Traiter avec VectoBac®G toutes les zones d'eau stagnante qui ne peuvent être éliminées, telles que les bouches d'égout à grille, les puits de gouttières qui ne sont pas hermétiquement fermées, les grilles glissantes d'écoulement si elles sont siphonnées, faux planchers, etc.

Les biotopes naturels et les étangs contenant des poissons ou des amphibiens ne nécessitent pas de traitement, car ceux-ci se nourrissent de larves de moustiques.

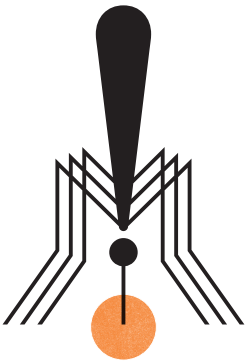

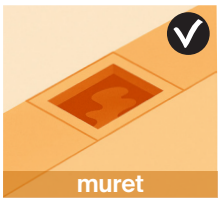

Qu'est-ce que c'est le VectoBac® G ?

Il s'agit d'un produit à base de Bti (*Bacillus thuringiensis israelensis*), biologique et sélectif des larves de moustiques. Il est inoffensif pour les humains, les animaux et l'environnement. Stockez le produit à l'abri de la lumière, dans un endroit sec et frais (<20°C).

Utilisez environ 30 grains de VectoBac®G par bouche d'égout

Une fois par semaine, de mai à septembre

Où puis-je trouver VectoBac®G sur le marché?

- → Caminada Sementi SA, Lamone
- → Fela Ticino SA
- → Brico Fai da Te SA
- → Al-Pe Sagl, Giubiasco
- → Sala Ferramenta SA, Biasca
- → Menghetti Ferramenta, Tesserete
- → Elantina SA, Minusio
- → Farmacia San Giorgio, Morbio Inferiore

Comment appliquer le produit ?

Appliquer environ 30 grains de VectoBac®G par bouche égout (environ 50 litres d'eau). Si la zone d'eau stagnante est plus grande ou plus petite qu'une bouche égout, ajustez la quantité du produit utilisé. Pour un puit de gouttière, 10 grains sont suffisants. Dans le cas où les grains ne peuvent pas atteindre l'eau stagnante (ex: faux planchers), faire tremper les grains dans un arrosoir rempli d'eau pendant au moins 1 heure (quantité de produit à adapter en fonction de la surface à traiter) et arroser le sol en essayant de faire passer la solution dans les fuites de manière à atteindre l'eau stagnante. Il est également possible d'utiliser Mollex® (voir la méthode d'utilisation spécifique).

Effectuez le traitement chaque semaine pendant l'été (de mai à septembre). LES GRAINS NE SE DEGRADENT PAS DANS L'EAU : si, après une semaine de l'application du produit, vous les voyez au fond du récipient ou de la bouche d'égout, cela ne signifie pas que le produit agisse encore, mais il faut, de toute manière, **répéter le traitement chaque semaine.**

Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
SUPSI

Pour en savoir plus:
www.supsi.ch/go/zanzare
T 058 666 62 46

Rete Svizzera Zanzare